

Base Investments SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.127.
(la « Société »)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE
BASE INVESTMENTS SICAV – BONDS EUR II**

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil d'Administration de la Société a l'honneur de vous informer de sa décision de procéder à la liquidation du compartiment BASE INVESTMENTS SICAV – BONDS EUR II (ci-après le « **Compartiment** »).

En effet, le Conseil d'Administration de la Société a constaté que le Compartiment tombera, à partir du 31 décembre 2010, dans le champ d'application de la directive du Conseil 2003/48/CE du 3 juin 2003 en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts, ce qui entraînera un changement dans la situation économique du Compartiment justifiant, de l'avis du Conseil d'Administration de la Société, sa liquidation.

En conséquence et conformément à l'article 31 des statuts de la Société ainsi qu'au second paragraphe du point 23.2 du prospectus complet de la Société, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de procéder à la liquidation du Compartiment avec effet au 29 octobre 2010 (la « **Date Effective** »).

Les frais de liquidation s'élèvent à EUR 12,000.- et seront reflétés dans la valeur nette d'inventaire par action du compartiment à compter du jour d'envoi du présent avis, à savoir le 29 septembre 2010.

Les actionnaires peuvent – jusqu'à la Date Effective – demander le rachat, sans frais, des actions qu'ils détiennent dans le Compartiment ou leur conversion, sans frais, en actions du compartiment de la Société BASE INVESTMENTS SICAV – BONDS EUR.

Les actionnaires qui, à la Date Effective, n'ont pas demandé le rachat ou la conversion des actions qu'ils détiennent dans le Compartiment, se verront attribuer le produit de liquidation qui sera versé dans les cinq (5) jours ouvrables bancaires qui suivent la Date Effective.

Les avoirs qui n'auront pas pu être distribués à leurs bénéficiaires à la Date Effective seront gardés en dépôt auprès de la banque dépositaire de la Société jusqu'à la clôture de la liquidation. Dès que la clôture de la liquidation du Compartiment sera décidée par le Conseil d'Administration de la Société, l'éventuel résidu sera déposé dans les meilleurs délais auprès de la Caisse de Consignation pour le compte de leurs bénéficiaires.

Les changements susmentionnés seront reflétés dans une version mise à jour du Prospectus, datée de novembre 2010, qui sera disponible au siège social de la Société, au siège social du Représentant de la Société en Suisse : Banca del Sempione SA, via P. Peri 5, CH-6901 Lugano et sur le web-site www.bancadelsempione.ch.

Les Prospectus complet et simplifié, les statuts et rapports financiers de la Société sont tenus à la disposition du public auprès du Représentant en Suisse, Banca del Sempione SA, Lugano. Copie de ces documents sera remise gratuitement aux investisseurs qui le souhaitent

Luxembourg, le 29 septembre 2010.

Le Conseil d'Administration
Représentant et Service de Paiement en Suisse : Banca del Sempione SA, Via P. Peri 5, CH-6901 Lugano